



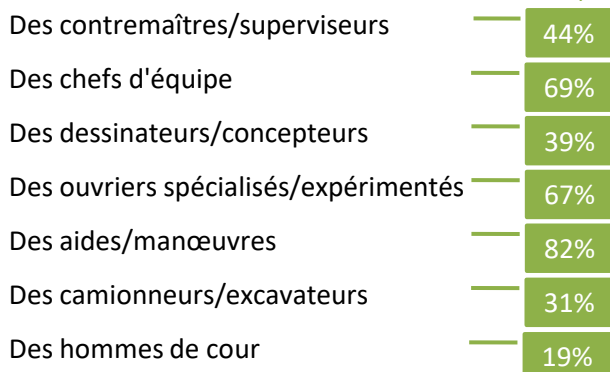
AMÉNAGEMENT PAYSAGER

ENQUÊTE WEB

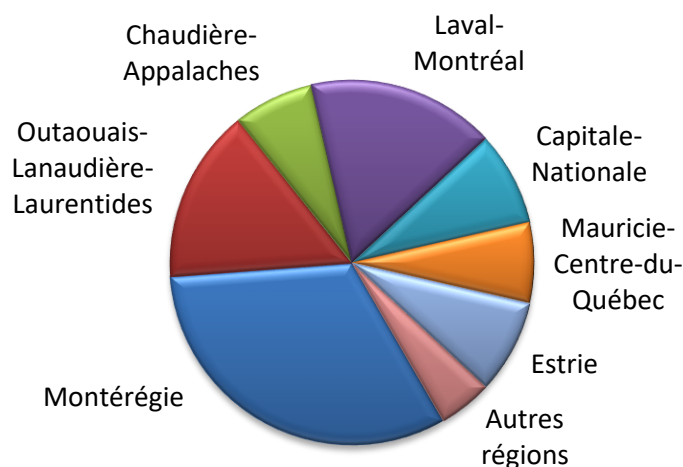
HortiCompétences a rassemblé de l'information auprès de **84** entreprises en aménagement paysager embauchant **872** travailleurs à temps plein en 2019

QUI EMBAUCHENT-ELLES?

% des entreprises



OÙ SONT-ELLES SITUÉES?

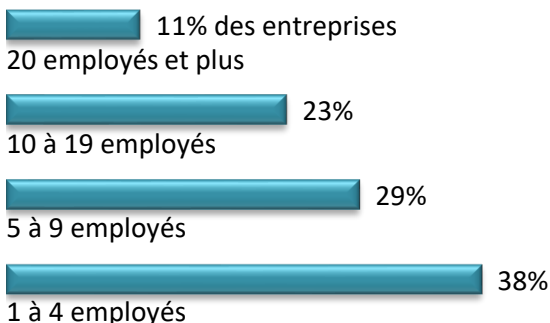


TAILLE DES ENTREPRISES

En moyenne, les entreprises en aménagement paysager consultées embauchent :

10,4 employés à temps plein

0,8 contremaître/superviseur • 1,9 chef d'équipe •
0,7 dessinateur/concepteur • 2,4 ouvriers
spécialisés/expérimentés • 3,8 aides/manœuvres •
0,6 camionneur/excavateur • 0,3 homme de cour



CALCUL DE LA RÉMUNÉRATION BASÉ SUR UN SALAIRE HORAIRE

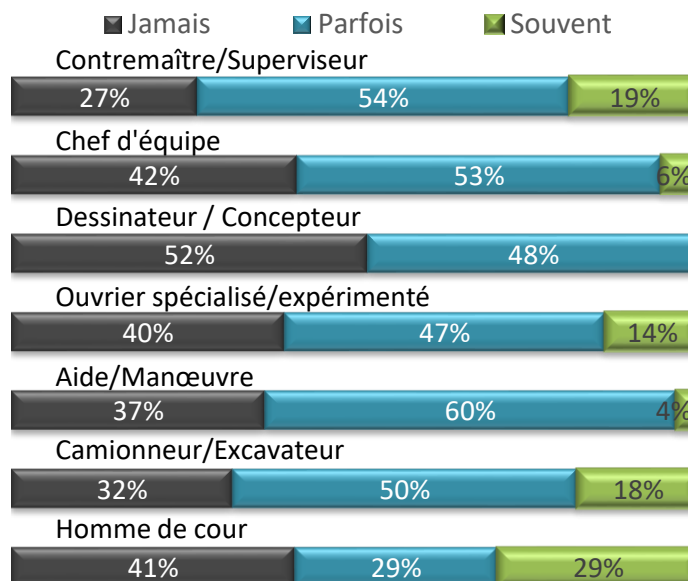
% des entreprises

Contremaître/Superviseur	65%
Chef d'équipe	93%
Dessinateur/Concepteur	73%
Ouvrier spécialisé/expérimenté	95%
Aide/Manoeuvre	87%
Camionneur/Excavateur	100%
Homme de cour	100%

MOIS TRAVILLÉS PAR ANNÉE



TRAVAIL PENDANT LA FIN DE SEMAINE



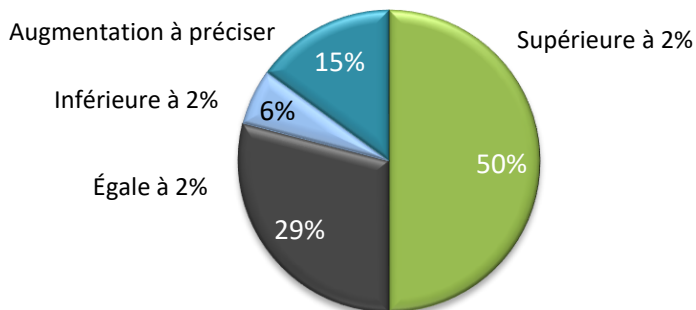
AMÉNAGEMENT PAYSAGER

VERSEMENT D'UNE PRIME OU D'UN BONUS

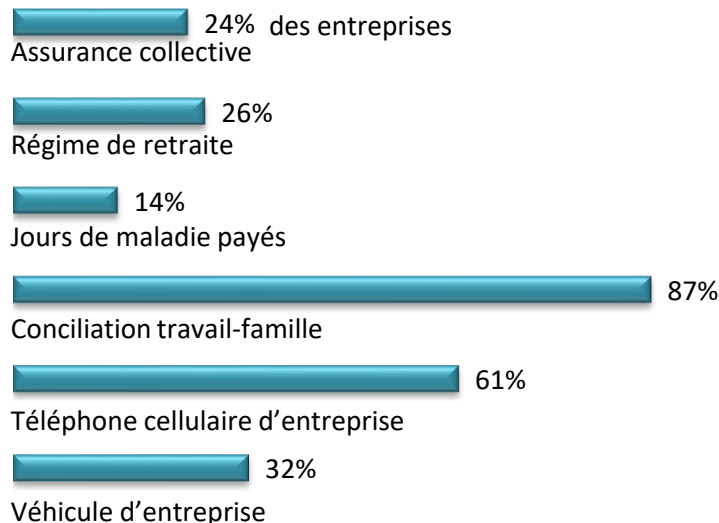
Le bonus annuel versé aux employés reste la pratique la plus répandue, devant différentes primes telles la prime de chef d'équipe, la prime pour le rendement ou la prime formateur/copagnon.

65% des entreprises offrent un bonus ou une prime aux contremaitres/superviseurs • 52%, aux chefs d'équipe • 39%, aux dessinateurs/concepteurs • 36%, aux ouvriers spécialisés/expérimentés • 23%, aux aides/manœuvres • 23%, aux camionneurs/excavateurs • 19%, aux hommes de cour.

AUGMENTATION SALARIALE PRÉVUE



AVANTAGES SOCIAUX*



* Référez-vous à la version complète pour plus de détails sur les mesures de conciliation travail-famille.

VACANCES PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

75 % des entreprises permettent à tous leurs employés de prendre au moins 5 jours consécutifs de vacances pendant la période estivale

SALAIRE	Minimum	Q1	Médiane	Q3	Maximum	Moyenne
	\$/heure					
Salaire : Contremaître/Superviseur						
Le plus bas	12,50	20,00	23,00	26,00	30,00	22,94
Le plus haut	19,00	27,00	29,00	30,00	38,50	28,80
Salaire : Chef d'équipe						
Le plus bas	13,00	19,00	21,00	22,00	30,00	21,00
Le plus haut	16,00	23,00	25,58	28,00	37,00	25,48
Salaire : Dessinateur/Concepteur						
Le plus bas	14,75	19,50	20,00	23,00	25,00	20,86
Le plus haut	19,50	23,38	25,00	29,25	35,00	25,97
Salaire : Ouvrier spécialisé /expérimenté						
Le plus bas	12,50	17,00	18,00	20,00	25,00	18,27
Le plus haut	16,00	20,00	22,00	24,00	40,00	22,60
Salaire : Aide/Manoeuvre						
Le plus bas	12,50	14,00	14,00	17,00	20,00	15,18
Le plus haut	14,00	16,88	16,88	20,00	27,00	18,74
Salaire : Camionneur/Excavateur						
Le plus bas	16,00	18,00	20,00	22,00	25,00	20,07
Le plus haut	18,00	22,81	24,50	25,31	40,00	25,03
Salaire : Homme de cour						
Le plus bas	12,50	14,00	15,50	17,75	20,00	15,86
Le plus haut	14,50	18,00	22,00	25,00	26,00	21,12

Contribution financière